

CANEVAS DE PRESENTATION DE FICHES DE PROJETS

Titre : Mise en place d'un système d'irrigation dans la première section de l'Arbre, Commune d'Anse Rouge, Département de l'Artibonite

Entité Responsable : Association des Planteurs et Eleveurs de la Commune d'Anse Rouge (APECAR)

Objectif du Projet :

Contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des planteurs de la première section de l'Arbre par la mise en place d'un périmètre irrigué alimenté par un forage équipé d'une électropompe.

Résultats escomptés :

- Un forage est réalisé à Hatte Ti Louis
- Un grand réservoir est construit pour le stockage de l'eau
- 5 500 mètres linéaires (ml) de canaux d'irrigation sont construits
- 3 280 ml de canaux secondaire et tertiaire en maçonnerie
- 2000 ml de canaux en terre pour la conduite de l'eau sur les parcelles
- Une augmentation de la production agricole de la zone
- 500 planteurs sont formés et sont en mesure de gérer le système rationnellement
- 2000 emplois sont créés tout en tenant compte de l'équité de genre
- Une meilleure gestion du système irrigué,
- Un encouragement pour les planteurs de rester attachés à leurs parcelles,
- Un renforcement de capacité organisationnelle de l'association en terme de gestion de projet et de négociation.

Brève Description :

Il s'agit essentiellement de la mise en place d'un système d'irrigation qui sera implanté au niveau de la première section communale de l'Arbre, une zone sèche possédant un vaste étendue de terre agricole dépourvue de rivière, de lac et de sources d'eau. Le forage sera réalisé dans une localité dénommée Petit Carrénage située à 15 Km de la première section. L'eau sera conduite par le biais des Tuyaux PVC galvanisés enterrés à une profondeur de 0.5 m. Le projet vise l'amélioration des conditions de vie des planteurs par l'augmentation de leur revenu à l'hectare grâce à ce système d'arrosage par irrigation. Les principales activités du projet sont : sensibilisation, préparation du dossier technique, l'exécution des travaux, formation des planteurs sur la gestion du système, suivi et évaluation et l'inauguration. Le coût du projet s'élève à Cent quarante six millions sept cent deux mille quatre cent quarante deux gourdes et dix sept centimes de gourdes (**146,702,442.17 HTG**) ou l'équivalent en dollars américains évalué à Trois millions sept cent soixante et un six cent un dollars (**3 761, 601.00**). La durée du projet s'étend sur une période **12 mois**.

Méthodologie d'implémentation :

Pour atteindre les objectifs visés, il est prévu d'adopter une stratégie d'exécution qui comporte deux grandes phases : une phase d'implantation et une phase d'opération.

Phase d'implantation

Elle concerne la mise en place des structures et mécanismes de gestion nécessaires à l'exécution du projet qui comprend :

- Sensibilisation
- Formalisation de la structure d'appui locale du projet
- Négociation d'accord de financement avec CONATEL et contrat d'exécution avec l'exécutant choisi
- Formation du comité d'appui local

Phase d'opération

La phase d'opération se fera en quatre (4) étapes :

- a) Test de forage
- b) Arpentage
- c) Fouille et mise en terre des tuyaux PVC galvanisés
- d) Construction du réservoir de stockage et les canaux d'irrigation

a) Test de forage

Le test de forage sera réalisé par une firme spécialisée dans le service de l'irrigation. A cette fin, le comité APECAR signera un contrat d'exécution avec cette dernière.

b) Arpentage

Dans l'objectif de faciliter le cheminement de la fouille et la délimitation, un arpentage sera effectué par des techniciens arpenteurs qui seront recrutés par le comité APECAR.

c) Fouille et mise en terre des tuyaux PVC galvanisés

En même temps que la réalisation de l'arpentage, la fouille, la mise en place et l'enterrement des tuyaux PVC se fera graduellement sous la supervision de l'ingénieur civil et des techniciens hydrauliques.

e) Construction du réservoir de stockage et les canaux d'irrigation

Pour stocker l'eau provenant du forage, un grand réservoir pouvant contenir 50 000 gallons d'eau sera construit à Plaine de l'Arbre. En même temps, des canaux d'irrigation (principal, secondaire, tertiaire) en béton et en terre seront construits pour amener l'eau à la parcelle.

Gestion et suivi

La gestion globale du projet sera assurée par le comité APECAR qui lui-même sera soutenue par un comité d'appui local. Le comité APECAR est composé d'un Président, d'un vice-Président d'un secrétaire général, d'un trésorier et de trois conseillers. Le comité d'appui local est composé de deux coordonnateurs, de deux superviseurs, d'un secrétaire et de trois conseillers.

Le suivi et l'évaluation du projet seront assurés par le groupe de travail du projet. Ce groupe, formé de l'organisation de base, autorités locales (Mairie, ASEC, CASEC), le comité de gestion

de la pompe et les planteurs, aura pour tâche de superviser les travaux afin que tout s'exécute comme il a été formellement défini. De plus, ce comité facilitera la résolution immédiate des problèmes rencontrés sur le terrain, il aura aussi à sensibiliser et mobiliser la population locale de garder de manière durable les acquis du projet. Quotidiennement, des mesures sur les ouvrages à construire seront prises par les superviseurs (Ingénieur de chantier et techniciens), des rapports seront préparés et acheminés au bureau de l'organisation pour la communication aux acteurs du projet. Le document technique du projet contiendra les indicateurs de vérification qui permettent de voir si on avance ou non vers les objectifs fixés. A propos de la communication, un plan sera élaboré afin de faire des visites guidées avec le bailleur de fonds. Des rapports seront préparés pour vérifier les différentes dépenses effectuées au cours de l'exécution du projet.

Budget prévisionnel :

Description	Quantité	Coût en HTG
1) Test de Forage		912,480.00
2) Topographie + Fouille		1,815,000.00
3) Matériels tuyauterie		85,521,250.00
4) Matériaux et construction		981,370.00
5) Construction des canaux d'irrigation		12,702,839.00
6) Equipements (génératrices, véhicules, moto, pompes.....		878, 640.00
8) Transport		500,000.00
9) Sous-Total		103,311,579.00
10) Salaires	35%	36,159,052.65
11) Supervision	10%	3,615,905.26
12) Imprévus	5%	1,807,952.63
13) Frais de gestion	5%	1,807,952.63
Total en HTG		146,702,442.17
Total en \$ US		3 761 601